

Sept milliards d'euros de ventes d'armes françaises en 2004.

Le sixième rapport au parlement sur les exportations d'armement de la France,¹ portant sur l'année 2004, est paru quelques jours avant la fin de l'année, reprenant ainsi un rythme annuel qui avait été perturbé ces deux dernières années. Le résultat le plus marquant est celui des livraisons de l'année 2004 qui s'établit à 7,125 milliards d'euros (constants 2004), renouant ainsi avec les montants élevés des années 1997-1998, comme on l'avait laissé entrevoir dans ces colonnes.² La différence entre ce résultat et les données publiées par le service de recherche du congrès américain est notable puisque le dernier rapport du CRS indique des livraisons d'armes françaises au monde entier évaluées à 4,4 Milliards de dollars) (soit 3,7 milliards d'euros).³ La concentration des ventes françaises est particulièrement forte puisque quatre milliards d'euros sur ce total proviennent de deux pays : l'Arabie saoudite (2,4 milliards d'euros) et les émirats arabes unis (1,5 milliards d'euros). Sur la longue période (1995-2004), ces deux pays sont parmi les plus gros clients avec 7,7 milliards d'euros d'acquisitions pour les émirats et 7,5 pour l'Arabie saoudite, précédés par Taïwan. (plus de 8 milliards d'euros). Ce dernier pays n'apparaît pas nommément dans les statistiques. Il est rangé dans la catégorie « divers », définie comme « organisations internationales et Etats non-membres de l'ONU. Cette catégorie est elle-même discrètement passée sous silence quand le rapport cite (page 42) les principaux clients de la France, en s'appuyant sur le montant cumulé (1995-2004) des commandes, plutôt que sur celui des livraisons.

On touche ici à une des améliorations possibles de ce document : si la reprise d'une parution annuelle doit évidemment être saluée, on peut insister sur le fait qu'une politique globale d'information devrait inclure le même souci de régularité pour cet autre instrument important qu'est « l'annuaire statistique de la défense » dont la dernière parution remonte à juin 2004.⁴ De même, les références bibliographiques (page 216) : si les annuaires du SIPRI ou de l'IISS sont bien sûr accessibles, en revanche il ne sert à rien de citer des documents comme « Analyse et quantification des impacts économiques et financiers des exportations d'armement sur le secteur de l'industrie et la technologie de défense nationale »⁵ puisque cette étude n'est pas disponible. Il en va de même pour différentes consultations internes à la DGA : faute de pouvoir être étudié, ces documents ne peuvent servir de références à des analyses.

Jean-Paul Hébert

¹ Ministère de la défense, *rapport au parlement sur les exportations d'armement de la France en 2004*, DICOD, Paris, décembre 2005, 224 pages.

² Voir le débat Stratégique N°77, « Ventes d'armes françaises 2004 en hausse ».

³ Richard F. Grimmett, *Conventional arms transfers to developing nations 1997-2004*, août 2005, Congressional research service. Report for Congress, RL 33051

⁴ Ministère de la défense, *Annuaire statistique de la défense. Analyses et références.2003*, DICOD, Paris, juin 2004, 1444 pages

⁵ Cabinet Glais Concurrence et stratégie, EPMES 01-119 décembre 2003